

du logement social en France

Colères

fin 1978

Si tu veux être heureux
nom de dieu
pends ton propriétaire.

Juxtaposition de carrés, de barres reliées, parfois, les unes aux autres par des espaces plus ou moins utilisables, parfois plantés d'arbres.

Triste bilan ! qui a des origines historiques précises : **l'industrialisation**. Ce phénomène a développé l'exode rural : les agglomérations ont vu doubler leur densité. En 1930, les 3/4 de la population habitaient la campagne, en 1946, seulement 1/3.

Il va de soi que ce flux vers la ville n'était pas attendu !!! et cette main-d'œuvre viendra augmenter l'espace habitable puisque l'on verra plusieurs familles vivre dans la même pièce.

Que peut-on attendre d'une telle promiscuité, sinon la peur des dirigeants.

Car n'est-ce pas à partir du moment où le logement des ouvriers devient une menace que diverses solutions sont envisagées.

La maison se voit gérée sous forme d'immeuble de rapport, de cité ouvrière liée à l'usine.

Qu'il nous soit permis de formuler un dernier vœu : c'est celui de voir s'élever au tour des villes industrielles, un peu loin des usines, des cités ouvrières champêtres, c'est à dire que chaque famille posséderait sa maisonnette et son petit jardin. J'ai rarement vu un ivrogne parmi ceux qui le cultivent.

C'est le vœu des hygiénistes.

Il a fait son chemin puisque les HLM horizontaux existent avec leur cortège de contraintes et de crédits.

Apparaîtront ensuite l'épargne pour accéder à la propriété et la morale, naturellement qui la sous-tend.

Qui ne voit combien l'espérance de devenir propriétaire rend l'homme plus travailleur, plus économe, plus rangé et combien la vie devient plus active et plus intéressante ? La famille et la propriété sont les plus douces joies de la vie.

Ainsi naîtront les sociétés d'habitations économiques. En 1890, les sociétés d'habitations à bon marché : HBM. Après 1958, les premiers logements à bon marché, HLM, initialement logements populaires familiaux, s'édifient.

Au Havre (mon secteur de prédilection) une cité : « La mare rouge » de la barre — qui fait 120 m de long — à la cellule — espace minimum et bruyant de la famille.

Oui, je crois que nous pouvons parler d'une architecture réduite au minimum.

Les immeubles s'étalent dans leur monotonie. On a peine à y retrouver son entrée F, G, bloc 1, 2. Les espaces extérieurs n'offrent aucun moyen d'appropriation aux enfants. Les aires de jeux sont inexistantes, quelques vagues bacs à sable et arbres, des étendues de bitume et de graviers... mais sous les graviers...

La cellule d'habitat est sous-équipée. Que ce soit de 2 pièces aux 6 pièces, la cuisine et le séjour sont les mêmes. C'est un lieu commun que de parler de sur-occupation des logements. Les enfants dorment souvent dans la même pièce sans équipement sanitaire ni salle de bain.

O.P.H.L.M. gère cet ensemble. Il y a concentré, depuis vingt ans et plus, une population sous-prolétarisée :

- impayés de loyers
- familles à problèmes (sic)

Si vous ne payez pas votre loyer, vous irez « à la mare rouge. »

Quel cynisme au regard des maux de la « mare rouge » !

Le but de cet office est atteint. Il a donné à la « mare rouge » une unité sociale de classe : une accueillante famille mais aussi une certaine lassitude et la passivité : acceptation du présent, exploitation des ouvriers au SMIG, femmes au foyer - très peu travaillent.

Les enfants prolifèrent : 50% de la population. Ils vivent dans les cours ou dans les rues. Aucun espace ne leur étant réservé, ils s'approprient les caves.

Or brusquement les pouvoirs publics ne pouvaient plus ignorer les problèmes de vétusté de ces immeubles dits « sociaux ». Ils lancèrent une procédure exceptionnelle : habitat et vie sociale.

Cette procédure est interministérielle, de courte durée et offre des avantages financiers pour les collectivités locales et le OPHLM : groupement des différents gestionnaires financiers, concertation des services ministériels, équipement, logement, sport, santé.

Pourquoi un type de procédure de courte durée ?

Il nous a fallu rendre un dossier en 3 mois... solliciter les différents financiers, prévoir la réorganisation, l'équipement et la réhabilitation de 1400 logements - cela à 5 personnes et naturellement entre spécialistes - pas même le temps de concerter la population, quelle dérision !

Les élus locaux, en majorité PC, ne veulent pas prendre le risque « de faire des promesses qu'on ne pourrait tenir ». Refus de mobiliser la population devant ces problèmes d'urbanisme. En fait, la rapidité de l'étude les a presque arrangés.

Pas question de reposer le problème de l'utilisation des équipements actuellement en place sur le quartier : PMI, halte garderie, accueil de la caisse d'allocation (cours de couture ou de cuisine pour votre petit mari...).

La maison d'animation - le CLEC - qui propose des activités par trop sophistiquées (tissage, photo) ne correspond absolument pas aux besoins du quartier.

Alors... « on compose »... pour faire progresser d'autres formes d'équipement : atelier mécanique, maison de quartier qui pourrait canaliser les désirs de la population, l'accueil des adolescents, des associations d'enfants et non pas un équipement aseptisé - peut-être avoir des maisons pour les petits qui seraient pris en charge par les femmes du quartier (formation FPA et salaire à mi-temps) ceci pour s'occuper des enfants non scolarisés sous d'autres formes que l'agression... et avec d'autres moyens que la halte-garderie, ce self-service de la garde des enfants.

La municipalité reconnaît l'intérêt de cette action qui apaise un quartier chaud, ternissant l'image de marque de la ville. Mais faut-il attendre que les limites du vivable soient atteintes pour favoriser un semblant d'étude d'urbanisme à l'occasion d'une procédure exceptionnelle, alors qu'au niveau local, la municipalité dispose d'un service d'urbanisme qui dort (et c'est en cela qu'il est plus facile de contrôler) doublé d'une agence qui développe un langage de technocrates - jamais d'études auprès de la population, jamais sur le terrain.

Néanmoins, la municipalité fait, parfois, preuve de bonne volonté pour faire aboutir un dossier intéressant financièrement et humainement. Elle tente même de convaincre un office HLM récalcitrant pour réhabiliter un quartier... mais ceci à des fins de publicité politique douteuse !!

Cet article ne prétend pas poser le problème de comment mener une autre vie dans un grand ensemble, une vie plus libre... mais il montre bien la réalité des pouvoirs publics devant le logement social qui n'est autre qu'un espace minimum pour reproduire sa force de travail.

Bibliothèque anarchiste

Colères
du logement social en France
fin 1978

extrait le 2 août 2026 de Archives autonomie
Texte dans *Colères*, une publication anarcho-féministe importante des années 1970 ; ici
son numéro 1 (il y a aussi un numéro 0).

bibliotheque-anarchiste.com